

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 6

Artikel: Le Code pénal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205727>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

petits juifs, « dont les yeux n'ont point vu le salut », les petits catholiques, même, « ensevelis dans l'erreur du papisme ». C'est le Vaudois qui s'en va, obséquieux, quêter à toutes les portes, saintes et profanes, en faveur des petits Chinois et des petits Patagons, et qui paie de bonnes paroles et de promesses de l'au-delà, le malheureux criant la faim à son seuil.

C'est le Vaudois dont les yeux sont dans la nue et le gousset sur la terre ; dont la gauche sait toujours ce que fait la droite ; qui donne les secours au compte-gouttes et les exhortations à la pèlerine ; qui crie au scandale et clame contre la représentation de pièces assaisonnées de sel gaulois, à la lecture desquelles il s'est gaudi au coin de son feu ou qu'il est allé, en secret, voir jouer à Paris ; qui distille la médisance dans le miel de sa parole.

C'est le Vaudois à l'air austère, à la mine contrite, à la conscience tâtillonne tourmentée de vains scrupules, réfractaire à toute gaieté, à tout abandon, à tout enthousiasme, jamais gai, dont la parole et la plume, muselées, ne donnent naissance qu'à des discours ou à des écrits obscurs, sans vigueur, ternes, fadasses, empêtrés de patois de Canaan, enfin ennuyeux et longs comme un jour de pluie.

Que notre caractère et la religion aussi, la vraie — car elle est gaie, celle-là ! — s'en trouveraient mieux, tout de même, si le frère de Jean-Louis n'avait pas tant de « qualités » !

Oh ! combien nous lui préférons — qu'on nous le pardonne — ce bon Jean-Louis, avec tous ces défauts, puisque défauts il y a. Que sous prétexte de l'éduquer, on ne nous le gâte pas, de grâce !

J. M.

Galand fumeur. — M^{me} X., au vieux docteur Z., qui est un fumeur enragé :

— Si j'accepte votre bras, docteur, cela signifie que je me plonge résolument dans la fumée ?

— Vous l'avez dit, chère madame, mais aussi les anges ne planent-ils pas dans les nuages !

Le Code pénal. — Un particulier feuillette des livres chez son libraire.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? fait-il, le *Code pénal* ? Je ne me serais jamais figuré que ce fût un livre aussi mince !

— Oh ! monsieur, répond naïvement un jeune employé, tout mince qu'il est, il renferme mille fois plus de crimes que vous n'en avez jamais commis.

LO MARIADZO A ADAM

Sur coup, l'è iena què s'è passà l'a grand teimps que vo vu dere. M'a èta contà l'aut'hi et se vo ne volià pas la cràire, ne sarè pe rein que vo z'ècrie. Accutàde.

Adam, quand l'a z'u èta créa, sè promenàve ti lè dzo, decé, delé dau courti ein faseint bin adràl atteinchon de pas troupa su lè carreaux et lè lece. Tot ètai areindzi que faillai vèrè dein clli courti ! Quin dzerdenàdzo, mè z'am ! L'ai avai rein qu'à sè servi et pu medzi. L'ai avai pas fauta de couàre : rein qu'à couilli et à se betà dein lo mor : dâi favioule, dâi scorsenère, dâi truffe que l'irant dza tote boulâte et frecache, dâi z'herbette, dâi z'ugnon, dau porà et dâi moui d'autro bon z'affère, qu'Adam l'ai vègnai on veintro quemet 'na panse. Pouàve pas autrameint : n'avai rein à fère et bin medzi.

Ma, tot parâi, ie s'èimbètave tot solet. Quand la né l'arrevàve et que sè betàve dein son lhi, quand l'è que s'ètai dèvetu on bocon — n'avai rein à doutà qu'onna follie de vegne que niàve pè derrai avoué on avan — eh bin, quand l'avai dètatsi sa follie de vegne et que l'avai messe dessu on bocon de canapé parisien que vègnai on ne sà pas de io, Adam sè mettà à refléchi on bocon et sè desai disne : « Tot parâi, n'è pas onna vya ! Tota la sacré dzornâ solet et nion po

dèvesà. Lè bite vant adî per duve. S'avè pî cauquon avoué mè, cein m'adrai bin : on bocon de serveinta, quie que sà. » Et vaitcè que lo leindèman, Adam fâ mettre su lè papâ on avis que sè desai disne :

Attention au public.

« On demande une bonne servante pour tenir un ménage soigné et tout faire dans la maison. Une jeune serait préférée. Bonne occasion d'appréhender l'hébreu. »

» S'adresser à M. Adam, au jardin d'Eden.

» Prendre garde au serpent à sonnettes. »

Manqua pas. Crac ! lo leindèman, que l'ètai onna deme ndze, tandu qu'Adam tsandzive de follie de vegne, ie l'out fière à son ottò et va vère. L'ètai onna galèza pernetta, bin allurâie, ma mau pegna, que l'ai dit :

— E-te vo que vo z'ite Monsu Adam et que vo tsertside onna serveinta.

— Oi ! l'è bin mè. Eintra pi dedein.

— Vigno dan po m'eingadzi. L'ai arâi-te bin à fère per l'ottò ?

— Neteyi on bocon lo pâilo, fère ma buia ; lavâ, chètsi et repassâ ma follie de vegne.

— Cein m'adrai bin. Vè queri mè quauque z'harde, ma cheintere de follie et revigno to tsaud.

Adam ètai tot conteint d'avai onna serveinta. Et du clli dzo, l'a èta tot autro ; guè quemet on quinson, subyave qu'on tserdeniolet.

L'ètai conteint de sa serveinta, quand bin stasse l'ai fasâi quauque cavilhie. Peinsâ-vo vâi qu'Adam l'avai on par de balla pomme rambou que l'avai met de côté po quand l'avai dâi vesite et que sa serveinta, que s'appelâve Eve, lè l'ai avai ruppâie et que l'avai accusâ la serpeint à senaille.

Cein n'arreindzive pas Adam, ma na pas trau dèputâ câ ie yayâi que coumeincive de reluquâ Eve et que la trovâve bin à sa potta.

On couie ie va vers li, aprî dèdjonnâ et l'ai fâ :

— Na pas l'escormantsi de travaillî et de relavâ clliau zécouelles, se te mè voliàve po ton hommo et se l'ètai ma fenna, on sarâi bin benhirâo. On n'arâi min de balla-mère. Et pu su on corps de sorta et na pas on hommo de cabaret. Te porrai fère la dama.

Cein n'a pas manquâ. Eve l'a èta tota benaise de pouâi s'appellâ Madama Adam.

Et lo leindèman sè sant maryâ.

Et clli dzo quie, dza pè vè houit hàore de la né, Adam cotàve la porta de son otto po s'allâ reduire.

MARC A LOUIS.

ENTRE CONFRÈRES

DEPUIS quelque temps, les farceurs et fumistes de tous genres — les escrocs aussi s'en mêlent — jouent de bien méchants tours aux antiquaires et archéologues. Ceux-ci s'en jouent même entre eux.

Ainsi un de nos archéologues les plus éminents et les plus respectables, je vous prie, voulant rire un peu, s'est permis récemment une plaisanterie à l'égard d'un de ses savants collègues de Paris.

Ainsi la conte un journal valaisan.

Le savant archéologue envoya à son collègue, avec prière d'en traduire l'inscription, un petit pot de forme bizarre, portant ces lettres, irrégulièrement espacées :

MUSTARDA

Le savant parisien, après avoir plusieurs jours et plusieurs nuits tourné autour du pot, finit par envoyer à l'illustre archéologue suisse la solution suivante :

« Marcus Ulpius Scipion Traversant les Alpes de la vallée du Rhône passa une bonne nuit à St-Maurice ».

Quel honneur !!!

L'astucieux Nendard se fit un verre de bon sang, au détriment de son cher confrère.

A COTÉ DE L'HERBIER

MA FOI tant pis, glanons ! Il faut prendre le bien où on le trouve et surtout quand il vient. Il nous arrive ce matin, sous la forme d'amusants souvenirs du « papa Jean Muret », ancien président de la Constituante vaudoise et, en son temps, premier botaniste de la Suisse, et de son ami, le doyen Chenaux, curé de Vuadens (Fribourg) et grand botaniste, lui aussi.

Ces souvenirs, contés par le doyen Chenaux, sont rappelés par M. Fr. Reichlen, dans le dernier numéro de la *Revue historique vaudoise*. Relevons-en deux ou trois, au hasard, parmi les plus amusants.

A l'auberge de la Mort.

Un beau jour, en tournée d'herborisation, Jean Muret et le doyen Chenaux arrivent à l'hôtel de l'Union, à Bulle.

— Cet hôtel a changé de nom — observa, d'une voix émue le papa Muret — autrefois, c'était « La Mort ».

— Oui, répondit le doyen Chenaux — à qui nous laissons la parole — je l'ai vu dans mon jeune âge ; il y avait là l'emblème de la mort avec sa faux ; sur un écusson se trouvaient ces mots :

A la Mort, bon logis, à pied et à cheval,
Entrez y tous, passants, assiégez mon tonneau,
Le vin que l'on y boit guérira votre mal,
Car ce n'est pas celui qui conduit au tombeau.

Nous allâmes nous asseoir sur le banc qui entoure le magnifique tilleul chanté par le poète N. Glasson et qui fait toujours l'ornement de la ville.

— Il y a plus de 50 ans, me raconta alors M. Muret, j'étais parti seul de Lausanne, pour une excursion botanique. Je traversai Jaman, Montbovon, Château-d'Ex, Gessenay et de là Ablentschen, Bellegarde, Charmey. J'arrivai après trois jours de voyage à Bulle, avec une magnifique provision de plantes. J'allai loger à l'hôtel de la Mort, qui m'avait été recommandé.

Je voulais passer une journée à Bulle, pour arranger mes plantes et me reposer. Après avoir mis en ordre ma récolte, je me souvins que j'avais promis à mes parents de leur donner de mes nouvelles et je me mis à leur écrire.

Après avoir raconté mon voyage, une idée baroque me traversa l'esprit, et je terminai ma lettre par ces mots : « Très chers parents, je me trouve maintenant à la Mort, je suis résigné à mon sort et je vous fais mes adieux. » Ma lettre étant signée, je crus devoir cependant ajouter un post-scriptum. « J'oubliais de vous dire que je suis logé dans un excellent hôtel de Bulle, à l'enseigne de *La Mort*, où je me trouve très bien et en parfaite santé. Aujourd'hui, je reste à Bulle pour visiter cette jolie petite ville et me reposer ; demain j'irai jusqu'à Vevey et après-demain je serai à Lausanne. »

Omelette ou poulet ?

Dans cette même tournée, les deux amis, tout heureux d'une trouvaille botanique, à Morlon (Fribourg) : ils avaient fait ample provision d'un petit « Hieracium » — on ne le retrouve plus aujourd'hui dans ces parages — devisaient gaiement sur le chemin.

« Muret était heureux, dit le doyen Chenaux ; il me parla des visites qu'il avait faites aux curés du Valais, des Grisons et du Tessin, de ses relations amicales avec les catholiques.

» C'est alors que je lui contai l'histoire de l'omelette, qu'il m'a si souvent fait redire depuis dans des cercles d'amis. La voici.

» Il y a une quinzaine d'années environ, un jeune botaniste de Winterthur, M. Schellenbaum, vint me faire une visite. J'étais avec lui, depuis cinq ou six ans, en échange de plantes. Avant de partir pour les Grandes-Indes, il avait voulu me connaître. Il y a été plus tard nommé